

OFI Invest Biodiversity Global Equity Class

Afer Génération Actions Biodiversité

LU2940441673

31/12/2025

Commercialisé en FR 

Étoiles Six Financial Information⁽²⁾⁽³⁾

Actions autres thèmes

▶ Actif net du fonds	153,18 M€
▶ Actif net de la part	0,34 M€
▶ Valeur liquidative	109,49 €
	Fonds Indice
▶ Performance mensuelle ⁽¹⁾	- - -



▶ Gérants	
	
Victoria Richard	Frédéric Tassin

Les équipes sont susceptibles d'évoluer



▶ Durée de placement	
5 ans	



▶ SFDR ⁽³⁾	Article 8
	Fonds Univers
▶ Notation ESG ⁽³⁾	6,6 6,4
▶ Couverture note ESG	100,0% 99,5%



Orientation de gestion

Ce compartiment de SICAV vise à profiter des marchés actions mondiaux en investissant principalement dans des entreprises internationales, responsables et engagées dans la lutte contre l'érosion de la biodiversité et en faveur de la protection de la nature et de la restauration des écosystèmes. La société de gestion s'appuie sur la recherche financière et extra-financière fondamentale pour sélectionner chaque titre à long terme.

Principales caractéristiques

Date de création de la part
01/01/2025

Date de lancement de la part
07/01/2025

Société de gestion
Ofi Invest Lux

Forme juridique
SICAV

Classification AMF

-

Affectation du résultat
Capitalisation et/ou distribution

Fréquence de valorisation
Journalière

Ticker Bloomberg
LU2940441673

Publication des VL
www.afer.fr

Frais de gestion maximum TTC
0,40%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation

-

Indice de référence
MSCI World

(1)Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. (2)Les références à un classement, un prix ou un label ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire. (3)Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

OFI Invest Biodiversity Global Equity Class Afer

Génération Actions Biodiversité

LU2940441673

31/12/2025

► Répartition sectorielle⁽⁴⁾

En %	Fonds	Indice
Technologie	24,6	32,2
Biens et services industriels	13,9	11,9
Santé	10,1	9,4
Banques	7,7	7,3
Services aux collectivités	6,6	2,8
Aliments, boissons et tabac	6,4	2,6
Automobiles et pièces	4,4	2,5
Produits et services de consommation	4,2	2,2
Construction et matériaux	4,0	1,3
Commerce de détail	2,5	5,6
Services financiers	2,3	4,6
Ressources de base	2,1	1,7
Soins personnels, pharmacies et épicerie	2,1	1,7
Télécommunications	1,9	2,2
Assurance	1,7	3,0
Energie	1,6	3,6
Produits chimiques	1,5	0,9
Voyages et loisirs	-	1,6
Médias	-	1,1
Immobilier	-	1,8
Autres	-	-
OPC	-	-
Dispo/Liquidités investies	2,1	-

► Principales positions (hors OPC monétaires/Liquidités/Dérivés)⁽⁴⁾

En %		
 NVIDIA CORP	7,0	
US Technologie		
 MICROSOFT CORP	5,6	
US Technologie		
 BROADCOM INC	3,2	
US Technologie		
 BANK OF NEW YORK MELLON CORP	2,3	
US Services financiers		
 KURITA WATER INDUSTRIES LTD	2,3	
JP Biens et services industriels		

Rapport mensuel
Part A_GEN
Actions



Structure du portefeuille

► Répartition géographique

En %	Fonds	Indice
Etats-Unis	53,2	70,0
Japon	7,0	5,5
France	5,9	2,4
Pays-Bas	5,8	1,6
Italie	4,3	0,8
Allemagne	3,7	2,4
Canada	3,2	3,4
Espagne	3,1	0,9
Irlande	2,8	1,3
Royaume-Uni	2,8	3,9
Norvège	2,4	0,1
Suisse	2,0	2,7
Danemark	1,8	0,5
Autres Pays	-	4,7
OPC	-	-
Dispo/Liquidités investies	2,1	-

► Répartition par devise (hors OPC)

En %	Fonds
USD	72,5
EUR	7,3
JPY	7,0
Autres devises	13,2

► Répartition par capitalisation (hors OPC/Liquidités/Dérivés)

En %	Fonds
Petites capitalisations (< 500 M€)	-
Moyennes capitalisations (500 M€-10 Mds€)	7,2
Grandes capitalisations (> 10 Mds€)	92,8

► Profil / Chiffres clés

Nombre d'actions	65
Taux d'exposition actions (%)	97,9

(4)Les valeurs et secteurs sont présentés à titre indicatif et peuvent être absents du portefeuille à certaines périodes. Ceci ne représente pas une recommandation à l'achat ou à la vente.

OFI Invest Biodiversity Global Equity Class Afer

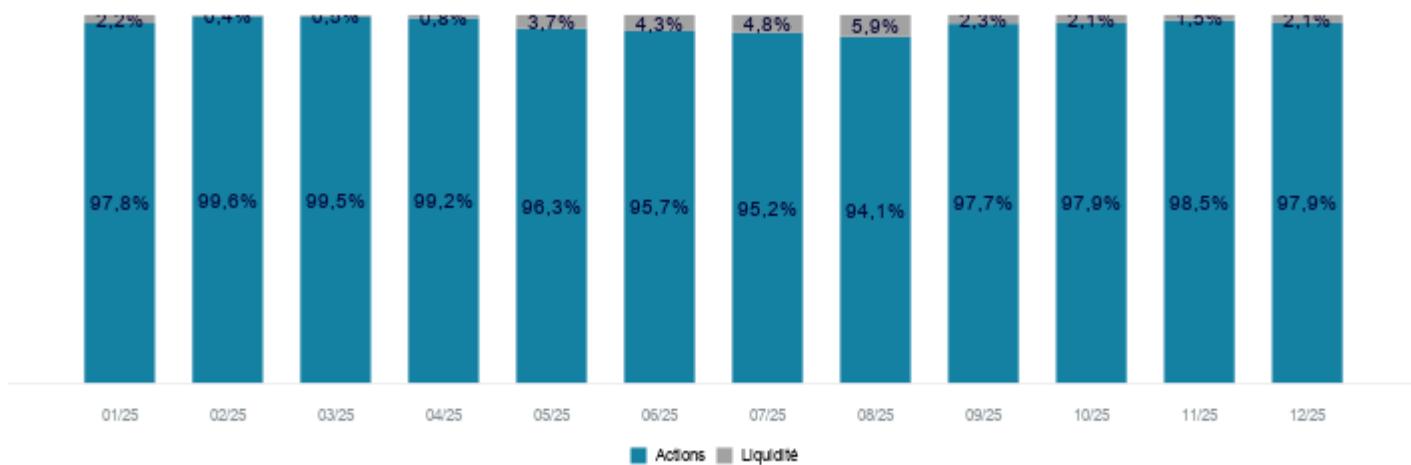
Génération Actions Biodiversité

LU2940441673

31/12/2025



▶ Allocation historique sur 1 an glissant (en exposition)



▶ Principales surpondérations (hors liquidités/Dérivés)^{(4)*}

Nom de l'émetteur	% Actif	% Surpondération
KURITA WATER INDUSTRIES LTD	2,31	2,31
BANK OF NEW YORK MELLON CORP/THE	2,39	2,29
ENEL SPA	2,28	2,18
ING GROEP NV	2,22	2,12
CAIXABANK SA	2,14	2,08

▶ Principales sous-pondérations (hors liquidités/Dérivés)^{(4)*}

Nom de l'émetteur	% Actif	% Sous-pondération
APPLE INC	0,00	-4,87
ALPHABET INC	0,00	-4,05
AMAZON.COM INC	0,00	-2,67
META PLATFORMS INC	0,00	-1,73
JPMORGAN CHASE & CO	0,00	-1,07

(4)Les valeurs et secteurs sont présentés à titre indicatif et peuvent être absents du portefeuille à certaines périodes. Ceci ne représente pas une recommandation à l'achat ou à la vente.

OFI Invest Biodiversity Global Equity Class Afer

Génération Actions Biodiversité

LU2940441673

31/12/2025



▶ Commentaire de gestion

Les actifs à risque ont réalisé un nouveau bon millésime en 2025 malgré un mois de décembre atone à Wall Street. Les places boursières mondiales ont été soutenues pendant l'année par les baisses des taux d'intérêt de la Réserve fédérale (Fed) et l'engouement suscité par l'intelligence artificielle (IA). L'année a cependant été mouvementée en raison de la politique commerciale erratique du président américain Donald Trump, des tensions géopolitiques persistantes et des doutes sur les valorisations élevées du secteur technologique américain.

Dans ce cadre, l'Europe, moins exposée aux fluctuations des valeurs technologiques et à l'inconstance politique de Donald Trump, affiche, une fois n'est pas coutume, une performance annuelle similaire à celle de Wall Street en devises locales. Le Vieux Continent a profité de l'adoption, mi-mars, du plan d'investissement allemand dans la défense et les infrastructures et de la bonne santé du secteur bancaire.

Les marchés japonais ont également connu une belle année, portés par l'euphorie autour de l'intelligence artificielle, la faiblesse du yen, des politiques budgétaires accommodantes sous la nouvelle première ministre Sanae Takaichi et des attentes de réforme de la gouvernance d'entreprise favorables aux valorisations.

Dans ce contexte le fonds a généré une performance absolue positive, à deux chiffres, supérieure à celle du MSCI World. Cette bonne performance absolue s'explique par une forte contribution de plusieurs secteurs: les financières (présence de quelques banques essentiellement européennes en portefeuille bien que ce secteur soit peu présent dans l'univers d'investissement), la technologie (la majorité des titres liés à l'intelligence artificielle au sens large ont bien fonctionné en 2025) mais aussi les services aux collectivités ou encore l'industrie.

OFI Invest Biodiversity Global Equity Class Afer

Génération Actions Biodiversité

LU2940441673

31/12/2025

► Caractéristiques additionnelles

Date de création du fonds	15/11/2023
Principaux risques	L'investissement sur le produit ou la stratégie présente des risques spécifiques qui sont présentés en détail dans le Prospectus de l'OPC disponible sur : https://www.ofi-invest-am.com/fr .
Date dernier détachement	-
Montant net dernier détachement	-
Commissaires aux comptes	PwC Luxembourg
Devise	EUR (€)
Limite de souscription	12:00
Limite de rachat	12:00
Règlement	J+2
Investissement min. initial	Néant
Investissement min. ultérieur	Néant
Libellé de la SICAV	GLOBAL FUND
Libellé du compartiment	Ofi Invest Biodiversity Global Equity
Valorisateur	Societe Generale Securities Services Luxembourg
Dépositaire	Societe Generale Bank Trust Luxembourg

OFI Invest Biodiversity Global Equity Class Afer

Génération Actions Biodiversité

LU2940441673

31/12/2025

ALPHA

L'alpha est égal à la performance moyenne du produit, c'est à dire la valeur ajoutée du gérant après avoir retranché l'influence du marché que le gestionnaire ne contrôle pas. Ce calcul est exprimé en pourcentage.

BETA

Le Beta est un indicateur qui correspond à la sensibilité du fonds par rapport à son indice de référence. Pour un bêta inférieur à 1, le fonds sera susceptible de baisser moins que son indice, si le bêta est supérieur à 1 le fonds sera susceptible de baisser plus que son indice.

DÉLAI DE RECOUVREMENT

Le délai de recouvrement (exprimé en jours) est le nombre de périodes nécessaires pour récupérer des pertes subies lors d'une perte maximum. Le critère perte maximum, affiche la perte de performance la plus importante que le fonds ait connu.

SRRI

Le SRRI (Synthetic Risk& Reward Indicator : Indicateur de risque fondé sur la volatilité sur une période de 260 semaines). Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

TRACKING ERROR

L'écart de suivi (tracking error) est la mesure du risque relatif pris par un fonds par rapport à son indice de référence. Elle est donnée par l'écart type annualisé des performances relatives d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus elle est faible, plus le fonds possède un profil de risque proche de son indice de référence.

VOLATILITÉ

La volatilité désigne l'écart-type annualisé des rendements d'une série historique (fonds, indice). Elle quantifie le risque d'un fonds : elle donne une indication de la dispersion des rendements de ce fonds autour de la moyenne de ses rendements. La volatilité typique d'un fonds monétaire est inférieure à 1%. Elle est de l'ordre de 0,4% (on parle également de 40 points de base de volatilité) pour ces fonds. En revanche, la volatilité d'un fonds actions, classe d'actif plus risquée, est souvent supérieure à 10%.

RATIO DE SHARPE

Le ratio de Sharpe mesure l'écart de rendement d'un portefeuille par rapport au taux de rendement d'un placement sans risque (prime de risque), divisé par un l'écart type de la rentabilité de ce portefeuille (volatilité). Un ratio de Sharpe élevé est un bon indicateur.

SFDR

La SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) est une réglementation qui vise à promouvoir la durabilité dans le secteur de la finance en Europe. Elle propose notamment une typologie permettant de mieux identifier les actifs relevant de la finance durable, au travers de trois catégories notamment : les fonds article 6, article 8 et article 9.

SRI

Le SRI (Synthetic Risk Indicator) est l'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant la durée de placement minimum recommandée.

ÉTOILES SIX FINANCIAL

La notation repose sur l'analyse du rendement et du risque de chaque fonds au sein de sa catégorie Europerformance, à partir de trois années d'historique au minimum. Un score est calculé en comparant la performance et la volatilité du fonds à celles de son indice de catégorie, puis transformé en nombre d'étoiles selon un classement en quintiles. Une notation « junior » est appliquée aux fonds disposant de 2 à 3 ans d'historique, en reliant leurs performances à celles de leur indice pour atteindre les 3 ans requis. Les catégories ou fonds jugés trop hétérogènes, insuffisamment documentés ou présentant un historique incomplet sont exclus du processus.

PERTE MAXIMALE

La perte maximale (max drawdown) correspond au rendement sur la période de placement le plus mauvais possible. Elle indique la perte maximale qu'un investisseur aurait pu subir s'il avait acheté le fonds au plus haut de la période d'observation et l'avait vendu au plus bas durant cette période.

RATIO D'INFORMATION

Le ratio d'information est un indicateur de la surperformance ou sous-performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. Un ratio d'information positif indique une surperformance. Plus le ratio d'information est élevé, meilleur est le fonds. Le ratio d'information indique dans quelle mesure un fonds s'est mieux comporté qu'un indice en tenant compte du risque couru.

Rapport mensuel

Part A_GEN

Actions

Glossaire

OFI Invest Biodiversity Global Equity Class Afer

Génération Actions Biodiversité

LU2940441673

31/12/2025

► Disclaimer général

Cette communication publicitaire est établie par Ofi Invest Asset Management, société de gestion de portefeuille (APE 6630Z) de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous l'agrément n° GP92012 – n° TVA intracommunautaire FR51384940342, Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 71 957 490 euros, dont le siège social est situé au 127-129, quai du Président Roosevelt 92130 Issy-les-Moulineaux, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 384 940 342. Elle ne saurait être assimilée à une activité de démarchage, à une quelconque offre de valeur mobilière ou instrument financier que ce soit ou de recommandation d'en acheter ou d'en vendre. La source des données du présent document est Ofi Invest Asset Management sauf mention contraire. Ce document contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Ofi Invest Asset Management considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie. Cette communication publicitaire ne donne aucune assurance de l'adéquation des produits ou services présentés à la situation ou aux objectifs de l'investisseur et ne constitue pas une recommandation, un conseil ou une offre d'acheter les produits financiers mentionnés. Ofi Invest Asset Management décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments y figurant. La valeur d'un investissement sur les marchés peut fluctuer à la hausse comme à la baisse, et peut varier en raison des variations des taux de change. En fonction de la situation économique et des risques de marché, aucune garantie n'est donnée sur le fait que les produits ou services présentés puissent atteindre leurs objectifs d'investissement. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les fonds présentés dans cette communication publicitaire peuvent ne pas être enregistrés dans toutes les juridictions. Les fonds peuvent faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. La politique de réclamation est disponible sur le site www.ofi-invest-am.com. Le gestionnaire ou la société de gestion peut décider de cesser la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur.